

DÉPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes

Canton de Denain



COMMUNE

**D'AVESNES-LE-SEC**

59296

**ACCUEIL DE LOISIRS  
AVRIL 2019**

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

L'accueil de Loisirs Sans Hébergement accueillera les enfants âgés de 3 à 14 ans **du 08 au 12 Avril 2019**, de 9h à 17h, à la salle César Bavay.

L'inscription à l'accueil de loisirs se fera auprès de l'accueil de la mairie par le biais du présent dossier d'inscription à déposer dûment rempli et accompagné du règlement.



**Clôture des inscriptions le 20 Mars 2019**

Un service de garderie est proposé aux familles fréquentant l'accueil de loisirs chaque matin dès 7h30 et chaque soir jusque 18h00.

**PIECES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION :**

- Le dossier d'inscription dûment rempli
- L'attestation de la CAF indiquant le quotient familial (ou l'avis d'imposition 2017 pour les non allocataires)
- Un exemplaire du règlement intérieur dûment signé
- La fiche de renseignements
- La fiche sanitaire de liaison
- La liste des personnes autorisées à reprendre l'enfant à la sortie du centre
- La décharge pour les enfants de plus de 6 ans
- La copie du carnet de vaccinations
- Le règlement en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public
- L'attestation d'assurance individuelle d'accident + responsabilité civile.
- Les autorisations «maquillage » et « photographie ».

## ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2019 FICHE D'INSCRIPTIONS

**RAPPEL : Le nombre de places est limité. La priorité est accordée aux enfants domiciliés ou scolarisés dans la commune.**

- Quotient familial appliqué : .....

### INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS :

	Nom et prénom	Montant
Enfant 1		
Enfant 2		
Enfant 3		
Enfant 4		
<b>TOTAL A REGLER</b>		

Chèque       Espèces       Autre moyen de paiement autorisé (préciser) : .....

**INSCRIPTION GARDERIE :**

<b>Dates</b>	<b>Enfant (nom et prénom)</b>	<b>Matin</b>	<b>Soir</b>	<b>Total journalier</b>	
Lundi 08 Avril					
Mardi 09 Avril					
Mercredi 10 Avril					
Jeudi 11 Avril					
Vendredi 12 Avril					
<b>Nombre total de séances</b>					
<b>TOTAL A REGLER (nb séances x 0,50 €)</b>					

**ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2019**  
**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**  
**UNE FICHE PAR ENFANT**

**L'ENFANT :**

NOM :..... PRENOM :.....

Date de naissance :..... sexe : garçon - fille

ADRESSE :..... code postal :..... ville :.....

**LES PARENTS**

Le père :

La mère :

NOM :.....

NOM :.....

Prénom :.....

Prénom :.....

Adresse :.....

Adresse :.....

CP :..... Ville :.....

CP :..... Ville :.....

Tél :.....

Tél :.....

N° Sécurité Sociale :.....

N° Sécurité Sociale :.....

N° allocataire C.A.F :.....

N° allocataire C.A.F :.....

**PERSONNE A CONTACTER AUTRE QUE LES PARENTS**

Nom :..... Prénom :.....

Lien de parenté avec l'enfant :.....

Adresse :.....

CP :..... Ville :..... tél :.....

# ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2019

## FICHE SANITAIRE DE LIAISON

### 1 – ENFANT

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Garçon

Fille

### 2 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES			DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDES	DATES
	oui	non			
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
<b>Ou</b> DT polio				Autres (préciser)	
<b>Ou</b> Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL DE CONTRE-INDICATION.  
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TETANIQUE NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION.

### 3 - RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

⇒ L'ENFANT SUIV-IL UN TRAITEMENT MEDICAL ? OUI  NON  Si oui, joindre une ordonnance récente . (AUCUN médicament ne pourra être pris sans ordonnance)

RUBÉOLE		VARICELLE		ANGINE		RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU		SCARLATINE	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

⇒ L'ENFANT A-T IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

COQUELUCHE		OTITE		ROUGEOLE		OREILLONS	
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

⇒ ALLERGIES

ASTHME	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
ALIMENTAIRES	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

MEDICAMENTEUSES	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
AUTRES : .....		

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

.....

.....

.....  
⇒ **INDIQUEZ CI-APRÈS :**

**LES DIFFICULTES DE SANTE** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPERATION, REEDUCATION...) EN PRECISANT LES DATES ET LES **PRECAUTIONS A PRENDRE**.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS (REPAS SPECIFIQUE A MENTIONNER) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

⇒ **Votre enfant porte-t'il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires ... ?**  
**Précisez.**

.....  
.....  
.....  
.....

**5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT**

Nom : .....	Prénom :.....
Adresse : ..... ..... .....	
Téléphone fixe (et / ou portable )	Domicile : .....
	Bureau :.....
Nom et n° de téléphone du médecin traitant :.....	

*Je soussigné, ..... responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la directrice de l'ALSH à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date :

Signature :

**ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2019**  
**AUTORISATION « MAQUILLAGE »**  
**AUTORISATION « DROIT A L'IMAGE »**

	Nom et Prénom de l'enfant
1	
2	
3	
4	

Je soussigné(e).....responsable légal(e)de l'enfant/ des  
enfants :

déclare autoriser l'équipe d'animation à maquiller mon enfant durant le centre loisirs

déclare autoriser l'équipe d'animation à photographier mon enfant durant le centre de loisirs

*Cocher la/les case(s) correspondantes à vos autorisations*

Date :

Signature :



**ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2019**  
**DECHARGE POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS**

	Nom et Prénom de l'enfant
1	
2	
3	
4	

*Je soussigné(e).....responsable légal(e) de l'enfant/  
des enfants déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'enfant  
..... à quitter seul (s), le centre de loisirs et dégage l'organisateur et la direction  
de toute responsabilité.*

*Date :*

*Signature :*

## ACCUEIL DE LOISIRS AVRIL 2019 PERSONNES AUTORISEES

	Nom et Prénom de l'enfant
1	
2	
3	
4	

**La personne autorisée à reprendre l'enfant devra être en mesure de justifier de son identité auprès de l'animateur.**

### PERSONNES AUTORISEES A REPENDRE L'ENFANT :

<i>NOM PRENOM</i>	<i>ADRESSE</i>	<i>TELEPHONE</i>	<i>LIEN DE PARENTE</i>

*Je soussigné (e).....responsable légal (e)de l'enfant/ des enfants en qualité de père, mère ou tuteur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise les personnes CI-DESSUS MENTIONNEES à reprendre l'enfant/les enfants en l'absence ou en cas de retard des parents ou du tuteur. Toute autre personne ne figurant pas dans cette liste ne sera pas autorisée à venir chercher mon enfant/ mes enfants à l'Accueil de loisirs.*

*Date :*

*Signature :*



# ACCUEILS DE LOISIRS REGLEMENT INTERIEUR

## **ARTICLE 1<sup>ER</sup> : CHAMP D'APPLICATION**

Le présent règlement s'applique aux accueils de loisirs organisés par la commune d'Avesnes-le-sec pendant les vacances scolaires.

## **ARTICLE 2 - PERIODE DE FONCTIONNEMENT**

Les accueils de loisirs seront ouverts pour tout ou partie des vacances scolaires.

## **ARTICLE 3 - MODALITES DE FONCTIONNEMENT**

Les accueils de loisirs fonctionneront du lundi au vendredi aux horaires suivants :

	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>
<b>7:30 - 9:00</b>	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie
<b>9:00 - 12:00</b>	Animations	Animations	Animations	Animations	Animations
<b>12:00 - 13:30</b>	Repas	Repas	Repas	Repas	Repas
<b>13:30 - 17:00</b>	Animations	Animations	Animations	Animations	Animations
<b>17:00 - 18:00</b>	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie	Garderie

Pour le retour, les enfants sont remis aux parents ou à la personne autorisée (imprimé à remplir dès l'inscription) à 17h00 (sauf inscription à la garderie).

Les enfants de plus de 6 ans peuvent quitter seuls le Centre de Loisirs sur présentation d'une décharge signée des parents ou responsables légaux.

#### **ARTICLE 4 - INSCRIPTION – TARIFICATION – PARTICIPATION DES FAMILLES**

Les inscriptions sont prises uniquement en mairie aux dates indiquées sur la plaquette remise à la population.

##### **4.1. Inscriptions**

Pour l'inscription, il est demandé d'apporter, outre la fiche d'inscription, de renseignements et la fiche sanitaire dûment complétées :

- L'attestation de la CAF mentionnant le Quotient Familial (ou les avis d'imposition ou de non imposition 2018 sur les revenus de 2017 pour les non allocataires)
- La décharge pour les enfants de plus de 6 ans
- L'imprimé concernant les personnes autorisées à reprendre l'enfant
- La copie du carnet de vaccination
- Les justificatifs énumérés ci-dessous en cas de « repas spéciaux »
- Un exemplaire du présent règlement daté et signé par le représentant légal.

La fiche sanitaire, confidentielle, sera remise sous enveloppe fermée portant le nom de l'enfant.

***Aucune inscription ne sera admise et aucun enfant ne sera pris en charge par l'équipe d'animation sans la totalité des pièces justificatives demandées.***

##### **4.2. Modalités de règlement**

Le règlement peut faire l'objet d'un acompte, réglable à compter de la date à laquelle le dossier d'inscription est déclaré complet. Le règlement doit avoir été intégralement effectué une semaine avant le démarrage de l'accueil de loisirs concerné.

En cas d'absence pour **cas de force majeure**, signalée en mairie et sur présentation d'un justificatif, la demande de remboursement sera étudiée.

##### **4.3. Tarification**

La participation familiale est fixée par délibération du Conseil Municipal et calculée en fonction du quotient familial.

La tarification est différente pour les enfants domiciliés à l'extérieur d'Avesnes-le-Sec.

#### **ARTICLE 5 - REPAS DU MIDI / GOÛTER**

L'accueil au service de restauration aura lieu les jours de fonctionnement de l'accueil de loisirs, de 12h à 13h30.

Le Prix du repas est compris dans la participation demandée à la famille lors de l'inscription à l'Accueil de loisirs.

Il est nécessaire d'informer le service de restauration lors de l'inscription :

- Si l'enfant prend un repas de substitution

- Si l'enfant présente des allergies alimentaires – fournir un certificat détaillé par un allergologue précisant le type d'allergies alimentaires et les effets provoqués.
- Si l'enfant suit un régime particulier pour des raisons de santé, fournir un certificat médical détaillé.

Le goûter du soir servi sur place est compris dans la participation.

#### **ARTICLE 6 - GARDERIE FACULTATIVE**

La municipalité de chaque commune propose un service de garderie le matin de 7h30 à 09h00 et le soir de 17h00 à 18h00, chaque jour de fonctionnement de l'accueil de loisirs. Cette prestation facultative fait l'objet d'une tarification non-comprise dans la participation.

#### **ARTICLE 7 - AUTORISATION DE SORTIE**

Lorsqu'un enfant doit s'absenter pendant le séjour, la direction exigera des parents ou représentants légaux une demande écrite mentionnant les jours, heure, motif et identité de la personne accompagnante.

#### **ARTICLE 8 - MALADIE – ACCIDENT**

En cas d'accident ou de maladie survenant pendant le centre, le directeur préviendra les parents. En cas d'absence de ceux-ci, il sera fait appel au médecin mentionné sur la fiche sanitaire. En cas d'urgence, il sera fait appel aux services de secours les plus proches.

#### **ARTICLE 9 - ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Le présent règlement sera remis aux parents en deux exemplaires. Un exemplaire devra être rendu, daté et signé, lors de l'inscription.

**Le .....**

*Signatures des responsables légaux, précédées de la mention « lu et approuvé »*